

LES OUTRE-MER, NOTRE CHANCE

Ce livret été rédigé par un groupe de travail coordonné par Jennifer Léonie Bellay, enseignante, et Geoffroy Géraud-Legros, journaliste indépendant.

Il complète dans le domaine des Outre-mer l'Avenir en commun (édition Le Seuil, 2016, 3€), le programme de la France insoumise et de son candidat Jean-Luc Mélenchon.

Un autre domaine du programme et sa déclinaison en livret porteront sur la mer et son économie. Il n'est donc pas abordé directement dans ce document pour cette raison.

« Agis dans ton lieu, pense avec le monde »
Édouard Glissant

DOCUMENT DE TRAVAIL

Notre constat : des atouts oubliés

La République compte 2,6 millions d'habitants outre-mer. La notion d'outre-mer recouvrant une très grande diversité de situations géographiques et culturelles, il convient plutôt de parler « des » Outre-mer. Grâce à ces territoires, la France est désormais le seul État au monde à être présent sur quatre continents et dans tous les océans du globe, ce qui lui confère le deuxième domaine maritime mondial, avec 11 millions de kilomètres carrés, et le premier domaine maritime au monde pour sa biodiversité. Cette présence donne à la République une responsabilité particulière tant pour le progrès humain des populations d'outre-mer que pour la préservation d'espaces naturels vitaux pour l'humanité toute entière.

Mais les économies de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de Mayotte et de La Réunion sont dominées par des monopoles commerciaux. Ces groupes privés sont appuyés par le gouvernement français. Ainsi, les Outre-mer sont terres d'élection pour les grands projets inutiles « offerts » aux multinationales de l'équipement et du bâtiment ; l'exemple le plus notable est le gigantesque chantier de la Nouvelle route du Littoral (NRL) situé à La Réunion, dont le coût nominal est trois fois supérieur à celui de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Cette prédation des grandes entreprises condamne les cinq départements français d'Outre-mer à une dépendance toujours accrue aux importations, à la vie chère et au chômage de masse. Par leur situation géographique, les Outre-mer ont pourtant tous les atouts pour en faire des pionniers dans la transition énergétique au lieu de les vouer aux énergies fossiles et au tout-routier. Actuellement, les nouveaux partenariats économiques ont généralisé la concurrence à tous les niveaux. La priorité accordée aux intérêts privés empêche le développement social et écologique de ces territoires et compromet le rayonnement de la France dans le monde. Atout géopolitique, économique et culturel majeur, les Outre-mer français demeure le parent pauvre de la République.

Certes, quelques avancées notables ont suivi la Départementalisation mais cela n'aurait pas été possible sans la mobilisation des populations concernées. Pourtant, les Outre-mer continuent de cumuler les retards structurels hérités de la période coloniale. Ils subissent frontalement les conséquences néfastes de l'austérité. Les inégalités y sont abyssales : six des dix communes les plus inégalitaires de la République sont situées à La Réunion. Et le chômage est massif avec par exemple un taux de 20% en Martinique et 24% en Guadeloupe. L'illettrisme y est récurrent, la couverture maladie universelle protégeant les plus démunis généralisée.

Par le jeu de l'europanisation et de l'atlantisme, notre pays n'exploite pas le formidable potentiel stratégique que lui offrent ses Outre-mer. Ces derniers devraient être à l'avant-garde du rayonnement républicain ; ils sont relégués au rang de territoires de seconde zone — « ultra-périphériques », dit la novlangue européiste. Certains voudraient leur assigner le rôle de perpétuels obligés, forcés d'aller chaque année, la corde au cou, demander que tel ou tel dispositif spécifique soit prolongé par le bon plaisir des bureaucraties de l'Union européenne ou de la Métropole. De cela, les citoyens des Outre-mer ne veulent plus.

L'abandon des populations d'outre-mer a conduit celles-ci à des révoltes sociales historiques sous la forme de grèves générales et de mise en place de collectifs unitaires relayant les aspirations du grand nombre, en particulier aux Antilles et à la Réunion. De grands mouvements sociaux contre la vie chère ont été menés par le LKP en Guadeloupe, le Mouvman 5 Fèvriyé en Martinique et le COSPAR à La Réunion en 2009, les émeutes qui ont secoué Mayotte en 2011, La Réunion en 2012, et Mayotte, encore, en 2016. Ils témoignent du vent de révolte qui souffle sur cette France du grand large, encore attisée par les espoirs déçus et les

promesses non tenues qui ont émaillé les mandatures de Nicolas Sarkozy et de François Hollande. Les Outre-mer sont le devenir de la France en tant que puissance ; pour l'heure, ils ne sont rien, et veulent être quelque chose.

Les Outre-mer sont des membres à part entière de notre République, même s'ils aspirent également à faire reconnaître leurs spécificités ultramarines. Nul séparatisme, nul repli dans cette affirmation ; de tous les Français, les citoyens des cinq départements d'Outre-mer sont sans doute ceux que le questionnement identitaire taraude le moins. En 1946, les « quatre vieilles » — la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion — ont choisi de sortir du statut colonial en accédant au rang de département français. Ce fut une conquête majeure du camp progressiste emmené par Aimé Césaire, Léon de Lépervanche, Raymond Vergès, Léopold Bissol et Gaston Monnerville. En 2011, ce fut au tour de Mayotte de compléter la liste. Les terres d'Outre-mer sont diverses et plurielles et peuvent être là où s'invente le monde qui vient. Cette richesse culturelle s'ajoute à la position exceptionnelle de ces territoires, situés dans tous les océans du globe. « Les larmes de nos souverains ont le goût salé de la mer qu'ils ont ignorée ». Cette phrase de Richelieu porte toujours : le gouvernement de François Hollande méprise ce potentiel de notre pays. La mer est pourtant un nouvel horizon pour l'humanité. Elle est aussi un bien commun essentiel gravement menacé. Et la France ? Son devoir est fixé par son rang. C'est une opportunité fantastique pour notre peuple dans le siècle qui commence. La mer a le goût du futur pour les Français.

DOCUMENT DE TRAVAIL

Notre projet : les Outre-mer, pionniers du progrès écologique et social

Mais le vieux monde semble toujours dressé devant lui, tel un mur d'argent, de privilèges et de servitude superposés. Il est temps, dans la France du grand large, d'abattre le vieil édifice colonial, la vieille économie de comptoir et les vieux liens féodaux que la révolution conservatrice qui déferle sur le monde semble avoir soudainement raffermis. Abolition des monopoles, fin du règne des accapareurs, des spéculateurs et des profiteurs, engagement dans la construction d'un monde multipolaire, rayonnement de la République et de ses valeurs universelles : l'Outre-mer veut devenir l'éclaireur de l'Avenir en commun. La révolution citoyenne devra enfin donner aux outre-mers les moyens de leur progrès réel, pour que ceux-ci deviennent aussi des leviers des alternatives internationales que nous défendons notamment en matière commerciale et écologique.

Et la méthode s'appuie sur la planification écologique ! Pour la Réunion, Paul Vergès est par exemple parti d'un besoin incontournable, contemporain : la production énergétique. Il a voulu démarrer par un plan d'autonomie énergétique. Et ce plan permet de mettre aussitôt en mouvement toute une série de techniques qui appellent autant de main d'œuvre, autant de qualifications... Pour l'énergie motrice de la mer, il faut les centres de recherche pour mettre au point des machines, il faut le personnel formé pour savoir les fabriquer et les faire tourner, les entretenir. Et, bien sûr, il faut les entreprises. Voilà comment, à partir d'un objectif, on construit toute une chaîne de métiers, une chaîne de qualifications. Du salaire est distribué, celui-ci va à la consommation. Et si on prend les mesures qui protègent les productions et les consommations vivrières, il est possible d'atteindre les points d'équilibre du développement endogène. Tels sont les cercles vertueux du développement local. Il est rendu possible par l'investissement public écologique. Les Outre-mer doivent devenir les pointes avancées de la planification écologique et du progrès humain. Cela passe par le développement endogène de ces territoires.

Nos propositions : L'égalité pour les Outre-mer

« La terre est la matrice matérielle de notre patrimoine... Et pour le peuple colonisé, la valeur la plus essentielle parce que la plus concrète, c'est d'abord la terre, la terre qui doit assurer le pain et bien sûr la dignité ».

Frantz Fanon

A - Faire vivre la République partout et pour tous :

1) Reconquérir la souveraineté :

Assurer la tenue démocratique du référendum d'autodétermination prévu en Nouvelle-Calédonie en 2018.
Étendre la laïcité dans les Outre-mer, en appliquant la loi de 1905 là où elle ne l'est pas
Rompre immédiatement les négociations engagées en vue d'accords de libre échange (Accords de Partenariat Économiques).
Privilégier les échanges commerciaux et non marchands avec les États voisins
Étendre les liens consulaires avec les États voisins et en établir avec l'Afrique du sud, le Mozambique et la Tanzanie à La Réunion.
Récupérer l'espace maritime partagé avec Maurice autour de Tromelin.
Réaffirmer la souveraineté nationale sur les îles éparses et annuler les permis d'exploitation pétrolière accordés à des compagnies étrangères.

2) Faire la justice sociale dans les Outre-mer :

Réaffirmer la légitimité des sur-salaires dans les fonctions publiques (sécurisation de l'index de correction) et les généraliser dans tous les secteurs où ils sont instaurés.
Étendre la prime de vie chère aux bénéficiaires des minima sociaux et du minimum vieillesse.
Titulariser les fonctionnaires territoriaux précaires.
À Mayotte, aligner les prestations sociales et le droit du travail sur l'Hexagone.
Protéger les productions locales à travers la mise en place d'un bouclier douanier (taxe kilométrique modulée en fonction de l'impact écologique, octroi de mer réformé et sécurisé qui préserve les productions locales).
Limiter la défiscalisation aux objectifs sociaux et écologiques (logement social, ESS, etc.).

3) Améliorer les services publics:

Mettre en œuvre un plan d'aide pour l'insertion des jeunes, qui sont plus nombreux dans les Outre-mer.
Assurer un accueil digne et républicain des migrants Comores à Mayotte, Haïtien en Guadeloupe et Martinique.
Développer un pôle de santé avec un déploiement physique de l'offre de soin, garantissant un accès aux soins égalitaire sur les territoires (du littoral à l'intérieur des terres).
Créer des régies publiques de l'eau (garantir un accès à l'eau, et supprimer à Mayotte, les bornes SOGEA).
Garantir la continuité territoriale (tarifs réglementés), l'interconnexion régionale et le désenclavement intra-territorial (en Guyane notamment).
Supprimer les exemptions fiscales bénéficiant aux ultra-riches pour les investissements Outre-mer.

4) Préserver la culture et le patrimoine ultramarin :

Intensifier l'archéologie préventive et prospective (esclavage, marronnage, industries, etc.) pour accompagner l'effort de l'enseignement de l'histoire des territoires outremer et de leur environnement géographique.
Numériser et mettre en accès libre les archives Outremer (photos, films, documents divers) et rapatrier dans les départements concernés les archives physiques stockées aux Archives d'Outremer.
Préserver et valoriser le patrimoine grâce à une « charte architecturale créole » adaptée au paysage urbain et aux contraintes climatiques des territoires.
Soutenir l'enseignement des langues et cultures d'Outre-mer pour ceux qui en font la demande et mettre en valeur la diversité des patrimoines culturels et linguistiques.

5) L'éducation pour toutes et tous :

Instaurer un Plan de création d'établissements à tous les niveaux (crèches, écoles, collèges, lycées).
Démocratiser l'accès aux savoirs en prenant appui sur l'histoire, les langues (lutte conjointe contre la diglossie) et les cultures régionales.
Établir un plan d'urgence contre l'illettrisme en s'appuyant sur la méthode cubaine « Yo si puedo » et la déscolarisation.
A l'interface des pays du Sud, nos universités doivent être des outils de co-développement : augmentation des capacités d'accueil, ouverture sur l'environnement régional, etc.
Permettre le rattrapage dans le domaine de la protection de l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse (prévention spécialisée dans les quartiers populaires).

B – Lutter contre les féodalités économiques

Contrôler les prix des biens de consommation et les pratiques des centrales d'achat.

Nationaliser les installations et équipements des oligopoles pétroliers, dont la SRPP à La Réunion, et la SARA en Guadeloupe-Guyane-Martinique.

Créer des compagnies publiques ultramarines chargées de l'approvisionnement en hydrocarbures, mais aussi, à terme, de l'exploration pétrolière, des forages et du raffinage.

Instaurer un contrôle effectif des prix des carburants et des hydrocarbures en lieu et place des mécanismes inopérants déjà existants.

Contrôler le prix des billets d'avion et lancer un audit relatif à la situation oligopolistique du secteur aérien.

DOCUMENT DE TRAVAIL

C – Faire des Outre-mer des territoires pilotes de la planification écologique

1) Conquérir l'autonomie énergétique:

La mise en œuvre d'un plan d'autonomie énergétique de chaque territoire à partir des énergies renouvelables disponibles, terrestres (géothermie, solaire, éolien) et marines (éolien, utilisant les différences de températures, géothermie, etc.).

Lancer un Plan 100% énergies renouvelables.

Accorder la priorité à la réalisation de projets de transport ferroviaire dans les Outre-mer.

La création d'au moins un lycée professionnel maritime et des formations supérieures pour en faire des territoires pilotes de l'économie de la mer.

2) Accéder à l'autonomie agricole :

Démanteler les monocultures par une politique d'incitation aux cultures vivrières.

Relocaliser la production alimentaire et développer des alternatives vertueuses comme la permaculture.

Nationaliser les sucreries et reconvertir certains sites industriels.

Relancer la production de cacao, café, plantes médicinales, fruits et légumes locaux (ananas, mangue, goyave, fruit de la passion, igname...).

Développer des produits d'excellence : rhums, ananas Victoria, Vanille bourbon, parfums, etc.

Créer des AOC et réglementer les appellations (vanille Bourbon, etc).

Développer des circuits de distributions publiques et/ou alternatifs, favoriser la production en coopérative.

Instaurer des dispositifs de soutien aux agriculteurs en vue de favoriser les petites exploitations familiales vivrières.

Mettre en œuvre une politique en faveur de l'installation des jeunes cultivateurs ultramarins sur des exploitations viables et intégrées dans circuits courts et des coopératives.

3) Garantir l'intégrité des territoires :

Lutter contre l'orpaillage clandestin en Guyane.

Réformer le Parc national de La Réunion dans le sens d'une meilleure intégration de ses habitants et d'une exclusion ferme de toute forme de spéculation immobilière ou d'activité touristique non écologique dans le cœur de Parc.

Stopper l'extension des grandes zones commerciales.

À La Réunion, réaliser un audit sur la faisabilité réelle du chantier de la Nouvelle route du Littoral et assurer la transparence sur le degré réel d'avancement des travaux. Si le chantier ne peut être interrompu, substituer l'État à la Région Réunion en tant que maître d'œuvre, et réaliser un projet entièrement sur viaduc, de dimension plus modeste.

4) Protéger les écosystèmes ultramarins et les trésors de biodiversité :

Arrêter tout projet touristique et hôtelier susceptible de mettre en péril les paysages, la biodiversité et l'écosystème.

Sauver les trésors de biodiversité des outre-mer en renforçant les moyens d'études et de protection des espèces animales et végétales.

Lutter contre la pêche illégale et les formes d'extraction minière ne respectant pas les normes environnementales. Réguler le « risque requin » à la Réunion par le recours à la pêche.

Affronter l'urgence climatique en soutenant les habitants du Pacifique, de l'océan Indien et de l'océan Atlantique menacés par la montée des eaux et les peuples autochtones, amérindiens en forêt amazonienne.

Cœuvrer pour le renforcement du tri et l'installation d'un procédé de traitement écologique des déchets.

Préserver les forêts (Guyane pour l'Amazonie); appui aux populations du Pacifique et de l'Océan indien menacées par la montée des eaux; défense des fonds marins contre la prédation pétrolière et la pêche industrielle.

D – Faire des Outre-mer des leviers d'alternative à l'échelle mondiale

Faire des Outre-mer des pôles régionaux de co-développement : transfert de technologie auprès des pays voisins, aide logistique et scientifique, établissements de formation de haut niveau bénéficiant à la fois aux étudiants ultra-marins et à ceux des pays voisins

Rejoindre les coopérations régionales : l'ALBA (Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique) et la CELAC pour les Antilles et la Guyane française, l'Union Africaine pour Mayotte et la CDAA pour La Réunion.

Mener une politique de solidarité envers les Chagossiens et renforcer la pression internationale pour leur retour à Diego Garcia.

Lutter de manière accrue contre les réseaux internationaux de prostitution et engager des poursuites systématiques contre le « tourisme sexuel » des ressortissants français dans les pays avoisinants.

Abroger le Visa Balladur entre les Comores et Mayotte.

Régulariser les travailleurs sans papiers et lutter contre le recours aux travailleurs clandestins, notamment à Mayotte.

DOCUMENT DE TRAVAIL

Les livrets de la France insoumise complètent l'Avenir en commun, le programme de la France insoumise et de son candidat Jean-Luc Mélenchon.

L'Avenir en commun n'a de sens que si nous le construisons ensemble au cours d'un processus collectif de débats.

La collection des «livrets de la France insoumise» offre cet espace d'échanges pour enrichir le programme en continu. Les livrets abordent une variété de sujets qui donneront à la France son nouveau visage et l'inscriront différemment dans le monde. On peut gouverner autrement le pays si l'on se tourne vers le peuple.

Chaque livret expose les enjeux du sujet et dessine les perspectives d'une révolution citoyenne dont notre pays a tant besoin. Chaque livret présente aussi les mesures nécessaires pour y arriver. Le tout sera à chaque fois le fruit d'un travail collectif et coordonné.

Le programme l'Avenir en commun est élaboré sous la direction de Charlotte Girard, juriste et Jacques Généreux, économiste.

La collection des «livrets de la France insoumise» est coordonnée par Laurent Levard, agroéconomiste et Danièle Obono, chercheuse en anthropologie sociale.